



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 94306

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les compléments alimentaires. Les Français estiment manquer de données sur les compléments alimentaires à base de plantes ; près de deux sur trois disent ne pas disposer d'informations suffisantes et attendent un conseil à la fois de leur médecin et de leur pharmacien. Pour six Français sur dix, la consommation de compléments alimentaires se conçoit dans une démarche visant à réduire les dépenses de santé. Par ailleurs, une enquête récente indique qu'ils sont demandeurs de produits dans des domaines thérapeutiques réservés jusqu'à maintenant à l'allopathie : prévention et soulagement des troubles articulaires (46 %), réduction du taux de cholestérol (47 %), renforcement du système immunitaire (41 %). Néanmoins la prudence s'impose quant à la sécurité de ces produits. Les Français souhaitent obtenir des informations des professionnels de santé sur l'utilisation de compléments alimentaires à base de plantes, car certains de ces compléments peuvent provoquer des interactions médicamenteuses parfois sérieuses. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quelles mesures il envisage de rendre afin de rendre plus visibles les informations sur les compléments alimentaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94306

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5097